



Communiqué de presse FSU 72

à propos des « Écoles Espérance Banlieues » soutenues par la Région.

-Alors que l'École publique doit, après l'assassinat de l'un de ses professeurs, assumer la responsabilité d'enseigner la liberté d'expression sous tension majeure,

-Alors que la laïcité est réaffirmée comme ciment républicain par la communauté politique française...

...la présidente de la Région Pays de la Loire Christelle Morançais annonce un partenariat de la région avec les écoles privées hors contrat « Espérance Banlieues »,

la FSU 72 estime cette annonce indécente et irresponsable. Elle rappelle que la laïcité ne régit pas simplement les relations de l'état et des religions. Elle régit les relations de l'état et de tous groupes de pression politique, économique, religieuse, philosophique.

Ainsi, les écoles dont il s'agit sont directement financées par le MEDEF, comme d'autres le sont par des communautés religieuses, comme d'autres le sont par les adeptes d'une philosophie particulière de l'éducation ou de la société. Pourquoi d'ailleurs privilégier celles-ci plutôt que d'autres?

Toutes ces écoles font sécession avec l'Éducation Nationale, et donc avec l'école de la République.

Car les moyens alloués pour en contrôler les enseignements sont proches de zéro. Elles sont pour beaucoup les prolongements d'une éducation à la maison contre laquelle le ministre communique largement. D'un côté l'école publique est assommée de contraintes parfois très technocratiques et injustifiées. De l'autre ces écoles fonctionnent comme elles l'entendent, et comme les parents, payeurs, le souhaitent. En général elles sont chères.

Avec Espérance Banlieue, il s'agit d'un projet porté par la mouvance Manif Pour Tous et Sens commun, proche des mouvements chrétiens intégristes. Derrière une façade prétendument non-confessionnelle, il s'agit d'apporter aux enfants des banlieues la « bonne parole civilisatrice ». Son président E. Mestrallet a ainsi défini l'objectif des fondateurs d'Espérance Banlieue : *Nous avons aussi une ambition que l'on doit avoir en tant que chrétien d'aller enseigner toutes les nations* ». Le public visé étant démuné, c'est le patronat qui finance, renouant avec une vieille tradition de charité, plutôt que de contribution à l'intérêt général. C'est aussi l'occasion de défiscaliser une partie des bénéficiaires, ce qui revient de manière détournée à financer ces écoles avec l'argent public. Les parents n'étant pas financeurs, les pratiques et contenus seront dictés par le MEDEF. C'est aussi une façon d'assurer l'employabilité attendue en prenant les choses à la racine.

L'argument avancé de lutte contre le décrochage scolaire laisse entendre qu'il n'y aurait aucune solution dans le public. Ce n'est pas vrai. L'énergie et le savoir professionnels des enseignant-e-s du public sont tournés vers cet objectif, malgré des conditions matérielles qui ne cessent de se dégrader et des annonces inquiétantes précisément pour les Réseaux d'Éducation Prioritaire. Le processus de privatisation de l'école publique par traitement préférentiel de l'école privée est honteux. D'autant que l'essentiel des expérimentations publiques qui existaient sur ces questions de décrochage ont été patiemment et efficacement désarmées par l'administration et avec la complaisance des élus départementaux et régionaux, dont les amis de Madame Morançais.

La FSU exige qu'aucun partenariat, à fortiori budget, ne soit accordé à ces écoles.

Nous attendons qu'au contraire la question du décrochage scolaire fasse l'objet d'expérimentations publiques accompagnées par la recherche et l'université, et d'une politique de développement des réseaux d'éducation prioritaire dans les écoles, collèges et lycées, enfin réappropriés par les acteurs et actrices de l'École Publique.

La FSU 72 au Mans le 16 novembre 2020